



ON S'PREND PAS L'CHOU

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

BULLETIN D'ADHÉSION

ANNÉE

DATE

NOM / PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

TÉLÉPHONE(S)

L'adhésion à l'association permet de s'abonner à un panier hebdomadaire de légumes biologiques, dans le cadre du partenariat établi avec notre producteur maraîcher bio de proximité, en achetant à l'avance une part de sa production sur une saison de 6 mois. Cependant, cela ne donne pas automatiquement la possibilité de s'abonner immédiatement : si la capacité de production du producteur est atteinte, vous serez inscrit en liste d'attente.

COMMENT AVEZ VOUS CONNU L'ASSOCIATION ?

COTISATION ANNUELLE



PAYÉE LE

Attention : les chèques de cotisation (ou de don) à l'association sont à libeller à l'ordre de : « On s'prend pas l'chou »

REÇU



Reçu de Melle Mme M :

..... euros, cotisation pour l'année 2..... à l'association « On s'prend pas l'chou ! » - AMAP

..... euros, don à l'association « On s'prend pas l'chou ! » - AMAP

Le

SIGNATURE TRÉSORIER(E)